

## Procès verbal du Conseil d'école du vendredi 7 novembre 2014

### **Membres présents :**

Présidente : Florence Delcayre

Toute l'équipe enseignante à l'exception de madame Emilie Reure-Aubert (UPE2A)

Professeur d'arabe ELCO (enseignement des langues et cultures d'origine) : Amel Boughnim

La représentante FCPE : Nathalie Hergaux

Les représentants APEV : Caroline de Vasconcelos, Emmanuelle Rosa-David, Sylvie Bismuth, Laurence Leseur, Odile Hangenmuller, Gilles Bourcier, Marie Guitou, Christelle Paret, Carine Caruana, Marjorie Desarnaud, Sidonie Mathias

Représentants du Maire : Pierre Chardon, vice président de la Caisse des écoles et Pascale Rimbault directrice adjointe Petite Enfance.

Directrice du centre de loisirs : Claire Roger

### **Questions portées à l'ordre du jour**

#### **1- Le bilan de la rentrée scolaire**

L'école compte 408 élèves ; 3 CP à 30/31/29 élèves ; 3 CE1 à 25/25/24 élèves ; 3 CE2 à 26/28/28 élèves ; 3 CM1 à 27 élèves ; 3 CM2 à 28/27/26 élèves ; 17 UPE2A

L'école a accueilli trois nouveaux enseignants : en CE1C madame Charret, en CM2A monsieur Dumas et au RASED madame Login (maître G)

Une nouvelle psychologue scolaire, Madame Boufetta, a été nommée pour l'année en remplacement de madame Denis partie en formation. Nous n'avons plus de médecin scolaire : ce sont les médecins des circonscriptions limitrophes qui assurent les consultations en attendant un recrutement.

Les 17 élèves allophones (ne parlant pas le français) sont en UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones nouvellement arrivés) les mercredis, jeudis et vendredis et les autres jours dans leur classe de rattachement. Six élèves venant de communes proches de Vincennes ne resteront pas dans l'établissement à l'issue de leur période d'adaptation.

Dans le cadre des ELCO, le professeur d'arabe, Madame Boughnim accueille 16 élèves répartis en 3 groupes de niveaux et relevant exclusivement du secteur.

#### UPE2A :

Pour cette classe, il est demandé l'obtention d'un poste à temps plein pour l'année 2015-2016. La directrice a également demandé la mise à disposition d'un budget spécifique sur le modèle de celui attribué au réseau RASED.

Il se pose également la question du coût des services municipaux (cantine, centre de loisirs...) pour les élèves d'UPE2A non vincennois (au nombre de 6) pour lesquels la tranche appliquée est plus forte que la tranche maximale (i), alors que les parents peuvent être en situation précaire (demande d'asile, etc...).

L'APEV interpelle le vice-président de la caisse des écoles à ce sujet pour demander à ce que ces élèves bénéficient des mêmes avantages que les élèves non-vincennois de CLIS (classe d'inclusion scolaire pour les élèves en situation

de handicap) auxquels on applique un tarif en lien à leur coefficient familial ou de trouver un accord éventuel avec les communes limitrophes, ou d'appliquer un mode plus modéré des coûts.

## **2- La réforme des rythmes scolaires**

Les changements d'horaires ont permis de réduire les retards du matin (ouverture des portes 15 minutes plus tard que les années précédentes).

En revanche, les enseignants notent autant de fatigue l'après midi à partir de 15h. Celle-ci est encore plus visible en fin de semaine puisque les enfants présentent des signes de fatigue dès le vendredi matin. Il est constaté davantage de chutes le vendredi néanmoins sans augmentation du nombre de passage à l'infirmerie (nota : 6 classes vont à la piscine ce jour-là ce qui diminue le nombre d'élèves dans la cour)

Deux récréations sont organisées, une le matin de 20 minutes et une l'après midi de 15 minutes.

### Temps périscolaire :

380 élèves fréquentent la cantine, soit en moyenne 24 élèves par classe.

Sur le temps méridien, il devrait y avoir 17 adultes chargés de l'encadrement (1 par classe banale (15)+2) mais depuis le début de l'année il n'y a jamais eu le compte. La municipalité avait annoncé 2 recrutements d'animateurs pour assurer des ateliers sur le temps méridien mais un poste n'a toujours pas été pourvu faute de candidat.

Le service reste inchangé du CP au CM2. Les 12 ateliers de 30 minutes sont organisés en fonction du passage au réfectoire. Jeux de cartes ou de société ; jeux d'échecs mardi/vendredi ; KAPLA-dessin-jeux calmes ; origami ; jeux en anglais ; pixel art ; sport grand/ sport petit ; écoute d'histoire avec l'association « Lire et faire lire » le lundi avec les CP; bibliothèque ; pâte à modeler.

Les ateliers mis en place en tiennent compte du nombre d'adultes présents pour le service. En cas de manque de personnel, certains ateliers sont supprimés. Il est noté depuis le début de l'année scolaire, 16 jours d'absence non remplacés pour seulement 5 remplacés. La municipalité connaît les difficultés rencontrées lorsqu'il manque du personnel mais ne souhaite pas créer de postes de surveillants remplaçants.

Temps détente (nouveau nom donné à la garderie) et centre de loisirs du mercredi : les effectifs du temps détente ont augmenté sensiblement passant de 90 à 130 élèves. Le mercredi après midi, le centre de loisirs est passé de 120 à 170 enfants.

Les ateliers après l'école : ils ont lieu désormais tous les soirs avec un taux de remplissage de 94%. Actuellement 55 enfants sont en attente de réaffectation sur un autre atelier (que celui demandé initialement).

Il a été fait le choix par la municipalité d'un binôme d'activité visant la multiplicité des choix néanmoins, les parents indiquent que ce nouveau mode de répartition des ateliers (2 activités groupées et imposées pour une année) a freiné certaines demandes.

Le conseil d'école demande que les ateliers soient mis en place dès que possible en septembre afin d'organiser rapidement les différents temps d'accueil et que les inscriptions se fassent à l'école après un temps de rencontre avec les animateurs pour échanger sur les contenus.

## **3- L'étude scolaire, gérée par l'APOES**

L'école a mis en place 7 à 8 études en septembre avec 18 à 22 élèves par classe.

Depuis la mise en place des ateliers après l'école, il y en a une de moins. A noter que les enseignants ont fait le choix d'ouvrir plus de classes d'étude pour éviter la surcharge d'élèves car les classes d'étude peuvent accueillir jusque 29/30 élèves.

Les enseignants responsables de l'étude, mettent les élèves au travail, font lire les CP, et supervisent l'apprentissage des leçons ; ils n'ont pas toujours le temps de vérifier le travail de chacun car il y a beaucoup de CP qui doivent travailler leur lecture. Tous les travaux ne sont pas corrigés compte tenu du nombre d'élèves à l'étude mais cela est fait en classe le lendemain. Il faut cependant noter que quelques élèves refusent de faire leurs devoirs ou tardent à se mettre au travail.

Goûter : la qualité est très moyenne, beaucoup d'enfants ont des sucreries, chips ou gâteaux sucrés ; il y a peu de fruits, laitage ou pain : afin de sensibiliser la communauté éducative, un paragraphe du règlement intérieur incite à modifier les habitudes.

#### **4- Les sorties scolaires**

Cette année, du 28 janvier au 6 février 2015 deux classes de CM2 partiront en classe de neige à Habère Poche. Les familles sont invitées à faire calculer au plus vite leur quotient familial en mairie afin de payer le séjour en fonction de leurs revenus.

Une classe de CP participera à une classe poney sans nuitée du 8 au 12 juin 2015. Les élèves quitteront l'école le matin et reviendront en fin de journée.

Au mois de septembre, les sorties en car des cycles 3 à l'église Saint Louis de Vincennes n'ont pas pu avoir lieu comme prévu après des temps d'attente inutiles car il y a eu des problèmes d'embouteillages le matin et des chauffeurs de car qui n'avaient pas compris leurs instructions.

Les classes de CE1 visiteront le château de Breteuil. Les classes de CP iront à l'Explora dôme et au cirque.

#### **5- La sécurité dans l'école :**

Pour limiter la cohue lors de la sortie de 16h et à 11h45 le mercredi, les CM2 et CP sortent sur le côté de l'école, dans l'impasse, et non par la porte principale.

Aucun élève n'est autorisé à circuler seul dans les couloirs. Les élèves allant aux toilettes ou à l'infirmerie doivent être accompagnés par un autre élève. Les déplacements des élèves dans les couloirs sont sous la responsabilité des enseignants et les élèves sont sensés aller aux toilettes pendant les temps de récréation.

Les déplacements de parents dans l'école sont interdits sans autorisation de la directrice.

Afin d'éviter les chutes, dues aux fils/cables traînant au sol, les enseignants demandent l'installation progressive de vidéoprojecteurs au plafond dans les classes.

Le représentant de la mairie indique que le coût du câblage est de 3000€ par classe et que le matériel acheté par l'école n'est pas forcément adapté : cette demande doit être inscrite au plan budgétaire.

#### **6- Le projet d'école :**

##### La mise en œuvre des TICE (technologies de l'information et de la communication à l'école)

Les enseignants demandent que l'unité centrale de la salle informatique soit changée car elle est saturée et ne permet pas l'utilisation optimale de tous les ordinateurs en même temps.

Désormais, toutes les classes à l'exception de celle du RASED sont équipées d'un ordinateur fond de classe avec Internet. Les imprimantes des classes de CM et UPE2A seront installées en décembre.

##### Le parcours d'Histoire des arts

Le parcours débutera en CP avec un travail sur les arts du spectacle (arts du cirque en 2014/2015). Ensuite à chaque niveau, un art spécifique sera étudié dans un module d'apprentissage ; en fin de scolarité, les élèves devront avoir découvert les arts du spectacle, de l'espace, du quotidien, du langage, du son et les arts visuels.

### Projet chant avec intervenant municipal :

Les classes d'UPE2A et CE2B débiteront un projet chant associant les parents, dont l'objectif sera d'apprendre des chants et comptines des pays d'origine des élèves des deux classes.

#### **7- Les informations sur le RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté)**

Le RASED est implanté sur deux groupes scolaires, l'Est et l'Ouest et prend en charge des élèves de CP/CE1/CE2. Le Maître E, madame Girault apporte une aide scolaire à 9 élèves. Le Maître G, madame Login, intervient auprès de 12 élèves ayant des problèmes de comportement.

#### **8- Les travaux :**

Bilan des réalisations : de nouvelles fenêtres ont été installées dans le préau et la salle des maîtres, côté rue Diderot. Une nouvelle chaîne de restauration plus adaptée aux élèves a été mise en place pendant les congés d'automne.

Prévisions : les anciennes fenêtres du 2ème seront remplacées en 2015. L'école renouvelle ses demandes de stores aux fenêtres et aux portes du RDC côté cour et l'accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap (toilettes handicapées, rampe à l'entrée, ascenseur)

#### **9- Le nouveau règlement intérieur**

Le nouveau règlement intérieur est adopté : il reprend le règlement type départemental préconisé par la direction académique et applicable dans toutes les écoles.

**La séance est levée à 21h. La directrice remercie l'ensemble des membres du conseil pour son implication et reçoit de la part des associations de parents un don de 995 euros sur les bénéfices de la fête de l'école en juin 2014. Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués dans cette fête de fin d'année.**

Isabelle Antchandiet,  
secrétaire de séance

Florence Delcayre  
présidente du Conseil d'école